

Madame, Monsieur les Co-Présidents,

J'ai bien reçu votre récent courriel dans lequel vous attirez mon attention sur la problématique des surpopulations de sangliers en Ardèche.

Je vous en remercie.

C'est avec le plus vif intérêt et le plus grand soin que j'ai pris connaissance de votre correspondance.

Sachez que j'accorde une attention toute particulière à cette question de la surpopulation de sangliers dans notre département.

Aussi, à mon sens, personne ne peut légitimement défendre l'insécurité routière, les atteintes faites aux biens ou à l'économie agricole. Je reste convaincu que l'immense majorité des chasseurs en est également conscient et souhaite que des mesures soient prises pour limiter une prolifération face à laquelle les pratiquants de la chasse ne pourront pas répondre par leurs seuls moyens.

La mise en œuvre de solutions techniques suppose d'abord que les pouvoirs publics prennent la mesure des risques et des préjudices. Il revient ensuite à l'Etat au premier chef, de mettre autour de la table l'ensemble des acteurs concernés du monde de la chasse, de la profession agricole, de la gestion de la faune et des espaces, des collectivités, des associations ad hoc, pour élaborer les mesures nouvelles qui permettront de revenir à un niveau de population de sangliers "raisonnable".

A l'évidence, des mesures existent et elles peuvent être partagées. Je souhaite, et je suis prêt à m'y employer, que les discussions communes qui n'ont jamais réellement eu lieu, puissent être initiées pour aboutir à des solutions de nature à éviter des drames qui pourraient survenir si chacun ne prend pas ses responsabilités.

Espérant avoir répondu à vos interrogations et restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur les Co-Présidents, l'expression de mes sincères salutations.

**Hervé SAULIGNAC**

[www.hervesaulignac.fr](http://www.hervesaulignac.fr)